

Sortons de l'état d'urgence !

L'état d'urgence conduit à des décisions arbitraires, des dérives autoritaires. Depuis novembre 2015, plus de trois mille perquisitions sont intervenues. Tout comme les assignations à résidence, elles ont donné lieu à de nombreux dérapages, à un accroissement des discriminations à l'égard de populations déjà stigmatisées en raison de leur origine et/ou leur religion supposée ou réelle.

Inscrire l'état d'urgence dans la Constitution, c'est graver dans le marbre ce régime d'exception qui permet l'action des forces de sécurité sans contrôle du juge. C'est habituer les citoyen-ne-s à un état d'exception. Avec les moyens ainsi mis en place, il faut s'inquiéter des pouvoirs sans contrôle donnés à ceux qui peuvent arriver aux manettes de l'État...

Le retrait de la nationalité française aux binationaux condamnés pour crimes terroristes porte atteinte au principe même d'égalité des citoyens, inscrit à l'article 2 de la Constitution, fondement de la République. Il institue, dans la loi fondamentale de notre pays, deux catégories de Français, ceux qui le seraient et ceux qui le seraient moins, au motif que leurs parents ou grands-parents ne l'étaient pas. C'est, de fait, remettre en cause le principe d'une nationalité française ancrée dans le droit du sol.

L'Etat peut protéger les habitants face au terrorisme, sans remettre en cause les droits et les libertés. Nous refusons une société du contrôle généralisé, une société qui glisse de la présomption d'innocence au présumé potentiellement coupable. Pourquoi alors ces mesures liberticides ? Faut-il accepter une gouvernance de la peur et un silence imposé face aux urgences sociales, économiques, environnementales ?



STOP À L'ÉTAT D'URGENCE !

STOP À LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ !

MANIFESTATION SAMEDI 30 JANVIER 15H, PRÉFECTURE

- **Levée immédiate de l'état d'urgence et de l'état d'exception permanent ;**
- **Abandon de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité ;**
- **Arrêt de la répression et de la stigmatisation des manifestant-e-s et militant-e-s des mouvements sociaux, des quartiers populaires, des personnes musulmanes ou supposées l'être ;**
- **Respect de la liberté de manifester, de se réunir, de s'exprimer.**

Signataires : Alternatives et autogestion, Alternative libertaire, CGT, Ensemble !, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement Jeunes Communistes de France, NPA, PCF, Parti Communiste des Ouvriers de France, PG...